

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

## Procès-verbal du conseil d'administration<sup>1</sup>

### Université

Abderrahmane MIRA – Bejaia



### Références de la session

| Numéro de la session <sup>2</sup> | Date       | Session                             |                          |
|-----------------------------------|------------|-------------------------------------|--------------------------|
|                                   |            | Ordinaire                           | Extraordinaire           |
| 01                                | 30-05-2019 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

#### \* Pièces jointes :

CD-ROME portant:

- Copie, sous format PDF, du présent procès-verbal, signée et visée ;
- Copies des documents annexés.

<sup>1</sup> Toute page du présent procès-verbal doit porter le cachet rond du recteur.

<sup>2</sup> Conformément au registre des délibérations.

## Textes de référence



1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université (Art. 10 au 19) ;
2. Courrier de M. le Secrétaire Général n° 226/SG/MESRS du 17 février 2016 ;
3. Courrier de M. le Secrétaire Général n° 438/SG/MESRS du 28 mars 2016 ;
4. Courrier de M. le Secrétaire Général n° 951/SG/MESRS du 28 juin 2016 ;
5. Courrier de M. le Secrétaire Général n° 425/SG/MESRS du 18 mars 2018 ;
6. Note de M. le Secrétaire Général n° 1569/SG/MESRS du 19 novembre 2018 ;
7. Note de M. le Secrétaire Général n° 1627/SG/MESRS du 28 novembre 2018 ;
8. Note de M. le Secrétaire Général n° 558/SG/MESRS du 09 Mai 2019.

## Domaines de délibération

### du conseil d'administration de l'université

Conformément à l'article 13 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, le conseil d'administration délibère sur :



1. les plans de développement à court, moyen et long terme de l'université,
2. les propositions de programmation des actions de formation et de recherche,
3. les propositions de programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux,
4. le bilan annuel de la formation et de la recherche de l'université,
5. les projets de budget et les comptes de l'université,
6. les projets de plan de gestion des ressources humaines de l'université,
7. les acceptations des dons, legs, fondations, donations et subventions diverses,
8. les acquisitions, ventes ou locations d'immeubles,
9. les emprunts à contracter,
10. les projets de création de filiales et de prises de participation,
11. l'état prévisionnel des ressources propres à l'université et les modalités de leur utilisation dans le cadre du développement des activités de formation et de recherche,
12. l'utilisation, dans le cadre du plan de développement de l'université des revenus provenant des prises de participation et de la création de filiales,
13. les accords de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques,
14. le règlement intérieur de l'université,
15. le rapport annuel d'activités de l'université présenté par le secteur.

Le conseil d'administration étudie et propose toute mesure susceptible d'améliorer le fonctionnement de l'université et de favoriser la réalisation de ses objectifs.

# I- Liste des présents aux travaux du conseil d'administration

## 1- Membres du conseil d'administration<sup>3</sup>



| N° | Nom et prénom |            | Qualité                                                                                                 | Emarg- |
|----|---------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 1  | TESSA         | Ahmed      | Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique – Président |        |
| 2  | LAKHDARI      | Nordine    | Représentant élu des enseignants de rang magistral de la faculté de Médecine.                           |        |
| 3  | LASSOUANE     | Lyes       | Représentant du ministre chargé de l'éducation nationale.                                               |        |
| 4  | BARKA         | Ourida     | Représentante du ministre chargé de la formation et de l'enseignement professionnels.                   |        |
| 5  | BOUCHOUCHA    | Warda      | Représente du ministre chargé de l'agriculture, du développement rural et de la pêche.                  |        |
| 6  | DAHMANI       | Farid      | Représentant élu du personnel A.T.S                                                                     |        |
| 7  | LANSEUR       | Soufiane   | Représentant élu des enseignants de rang magistral de la faculté des lettres et des langues             |        |
| 8  | BOUDRAHEM     | Lila       | Représentante élue du corps des maîtres assistants                                                      |        |
| 9  | CHAOUCHE      | Mohamed    | Représentant du ministre chargé de l'énergie.                                                           |        |
| 10 | BENMAAMAR     | Boualem    | Représentant élu des étudiants.                                                                         |        |
| 11 | CHABANE       | Nadir      | Représentant de l'autorité chargée de la fonction publique et de la réforme administrative.             |        |
| 12 | BOUZIDI       | Athmane    | Représentant élu des enseignants de rang magistral de la faculté de Technologie                         |        |
| 13 | TRIA          | Lakhdar    | Représentant du ministre chargé du commerce.                                                            |        |
| 14 | SAICHE        | Abdelmalek | Représentant élu des enseignants de rang magistral de la faculté de Droit et des sciences politiques    |        |
| 15 | BOUABAS       | Moussa     | Représentant élu des étudiants.                                                                         |        |
| 16 | SMAOUN        | Abdelouhab | Représentant du ministre chargé de l'environnement et des énergies renouvelables.                       |        |
| 17 | ACHROUF       | Djaffar    | Représentant du ministre chargé de la justice.                                                          |        |
| 18 | HADDAD        | Zahir      | Représentant élu des enseignants de rang magistral de la faculté des S.E.C.S.G.                         |        |
| 19 | MESSAHLI      | Saïd       | Représentant du ministre chargé des ressources en eau.                                                  |        |

|    |                    |                                                   |  |
|----|--------------------|---------------------------------------------------|--|
| 20 | MOKHTARI Abdelkrim | Représentant élu du corps des maîtres assistants. |  |
| 21 |                    |                                                   |  |
| 22 |                    |                                                   |  |
| 23 |                    |                                                   |  |
| 24 |                    |                                                   |  |
| 25 |                    |                                                   |  |
| 26 |                    |                                                   |  |
| 27 |                    |                                                   |  |
| 28 |                    |                                                   |  |

<sup>1</sup> Conformément à l'arrêté n°734 du 14-05-2019 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration de l'université de Bejaia.



1. Participants aux travaux du conseil d'administration : Recteur, vice-recteurs, secrétaire général, doyens, chefs de départements...



| N° | Nom et prénom      | Qualité                                                        | Emarg- |
|----|--------------------|----------------------------------------------------------------|--------|
| 1  | SAIDANI Boualem    | Recteur de l'Université de Bejaia                              |        |
| 2  | BEY Saïd           | Vice recteur chargé de la pédagogie                            |        |
| 3  | BOUDA Ahmed        | Vice recteur chargé de la post graduation et de la recherche . |        |
| 4  | SAD EDDINE A/Hamid | Vice recteur chargé de la planification.                       |        |
| 5  | BOUKERROU Mouloud  | Secrétaire Général de l'Université                             |        |
| 6  | ATMANI Djebbar     | Doyen de la faculté des sciences de la nature et de la vie     |        |
| 7  | AIT MANSOUR Kamel  | Doyen de la faculté de droit et des sces politiques            |        |
| 8  | BOUKERROU Amar     | Doyen de la faculté de technologie                             |        |
| 9  | BOUKERROUI A/Hamid | Doyen de la faculté des sciences exactes                       |        |
| 10 | BEKTACHE Mourad    | Doyen de la faculté des lettres et des langues                 |        |
| 11 | OUKACI Kamal       | Doyen de la faculté des S.E.C.S.G.                             |        |
| 12 | SOUALMIA A/Rahmane | Doyen de la faculté des S.H.S                                  |        |
| 13 | Tliba Souhil       | Doyen de la faculté de Médecine                                |        |
| 14 | BENAIDA Ferhat     | Sous Directeur des moyens et de la maintenance                 |        |
| 15 | OUHAB Omar         | Sous Directeur du budget et de la comptabilité                 |        |
| 16 | SASSI Idriss       | Sous Directeur des personnels et de la formation               |        |

## 2. Membres au conseil d'administration absents



| N° | Nom et prénom      | Qualité                                                                                                |
|----|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | MESSADIA Mourad    | Représentant du ministre chargé des finances                                                           |
| 2  | SAAOUI Smail       | Représentant du ministre chargé du travail, de l'emploi et de sécurité sociale                         |
| 3  | REGHAL Aomar       | Représentant du ministre chargé de la culture                                                          |
| 4  | HADJAJ Omar        | Représentant du ministre chargé de l'industrie et des mines                                            |
| 5  | BOUSSOUFA Athmane  | Représentant du Wali                                                                                   |
| 6  | MAOUCHE Nadia      | Représente élue des enseignants de rang magistral de la faculté des sciences de la nature et de la vie |
| 7  | BOUHMILA Fatah     | Représente élue des enseignants de rang magistral de la faculté des sciences exactes                   |
| 8  | HAMAMOUCHE A/Malek | Représentant élu du personnel A.T.S                                                                    |



## II- Ordre du jour de la session

1. Préparation de la rentrée universitaire 2019 – 2020 ;
2. Compte administratif 2018 ;
3. Projets de budget supplémentaire 2019 et de budget 2020
4. Location des cafétérias.

### III- Déroulement des travaux de la session<sup>4</sup>



#### Point n° 01 : Préparation de la rentrée universitaire 2019-2020

##### 1. Présentation du dossier

L'an deux mille dix neuf et le trente du mois de Mai à 12h00, le conseil d'Administration de l'Université de Bejaia s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Professeur TESSA Ahmed représentant de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le président, après avoir ouvert la séance et souhaité la bienvenue aux membres du conseil d'Administration, a vérifié la conformité du quorum avant de faire lecture des points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Préparation de la rentrée universitaire 2019 – 2020 ;
2. Compte administratif 2018 ;
3. Projets du budget supplémentaire 2019 et du budget 2020
4. Location des cafétérias.

Le président a passé la parole à Monsieur le Recteur qui après avoir remercié le président et l'ensemble des conseillers pour leur accompagnement, a abordé le premier point à l'ordre du jour en précisant que la préparation de la rentrée universitaire est une opération récurrente qui passe par plusieurs étapes qui nécessitent l'implication de toute les structures de l'université et l'accompagnement habituel du ministère de la tutelle et des autorités de la Wilaya.

##### ➤ Dispositions prises pour la clôture de l'année 2018-2019

Il est évident que la préparation de la rentrée universitaire prochaine impose la clôture dans les délais de l'année en cours. C'est pourquoi, toutes les dispositions sont prises pour finaliser les différents programmes pédagogiques et l'organisation des examens de fin d'année.

Compte tenu du contexte actuel, le planning de la clôture de l'année 2018-2019 a été réajusté et arrêté par le conseil de direction de l'université comme suit:

---

<sup>4</sup> Le nombre de point est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

- Arrêt des cours du second semestre est prévu pour début du mois de juin 2019.
- Les examens du second semestre à partir du 09 juin 2019
- Les soutenances des projets de fin d'études en juin 2019
- Les délibérations des jurys de la session normale à partir du 30 juin 2019
- Les examens de rattrapage en juin / juillet 2019 et éventuellement en septembre 2019.



### ➤ **Inscription des nouveaux bacheliers 2019**

Depuis le mois de janvier 2019 et dans le cadre de la préparation de la rentrée universitaire prochaine, la direction de l'universitaire se prépare activement. L'objectif est de mettre en place les conditions optimales à même d'assurer une rentrée universitaire sereine et dans les délais impartis.

Une des opérations stratégiques en cours d'exécution est celle qui consiste en la bonne prise en charge de l'accueil, de l'orientation et de l'inscription des nouveaux bacheliers. Sur ce point, un dispositif est déjà mis en place et une première opération de portes ouvertes est réalisée le mois d'avril 2019, où l'université a animé une première campagne d'information au bénéfice des parents et des élèves des classes de la terminale des lycées de la wilaya de Bejaia. Ces portes ouvertes sont organisées durant en collaboration de la direction de l'éducation et de ses conseillers pédagogiques en plus d'une couverture médiatique par la Radio Soummam.

En juillet 2019, l'université se mobilisera pour l'accueil et l'orientation des nouveaux bacheliers. L'équipe d'encadrement pilotée, par le Mr le Vice recteur chargé de la Pédagogie est instruite dans ce sens et tous les moyens humains et matériels seront mis en place pour que l'inscription des nouveaux bacheliers se fasse dans de bonnes conditions.

### ➤ **Prévision du nombre de bacheliers de la wilaya de Bejaia en 2019.**

Tenant compte du nombre de candidats à l'examen du baccalauréat à l'échelle de la wilaya de Bejaia cette année, nous nous posons trois hypothèses :

**Hypothèse basse : 6000 bacheliers**

**Hypothèse moyenne : 7000 bacheliers**

**Hypothèse haute : 8500 bacheliers**

Pour ces trois variantes, l'université de Bejaia dispose de capacités suffisantes pour assurer une place pédagogique à chaque bachelier qui lui sera affecté.



➤ **Démarrage des activités pédagogiques de l'année universitaire 2019-2020**

Le démarrage de l'année universitaire 2019-2020 aura lieu vers fin du mois de septembre 2019. L'affichage des emplois du temps se fera via le site de l'université en juillet 2019, juste après la clôture des examens de fin d'année et des délibérations des jurys.

➤ **Infrastructures pédagogiques**

En prévision de la rentrée 2019-2020, l'université, en collaboration avec les autorités de la Wilaya et du ministère, prévoit la livraison du campus d'El Kseur d'une capacité de 6000 places pédagogiques en septembre prochain. L'équipement de ce nouveau campus se fera dès sa livraison.

La wilaya livrera aussi 70 logements au bénéfice des enseignants universitaires. La capacité d'accueil totale de l'université sera ainsi portée à 52428 places pédagogique, ce qui nous permettra d'appréhender la rentrée universitaire 2019-2020 avec aisance.

➤ **Opérations de recrutement des enseignants et des ATS**

Pour la rentrée universitaire prochaine, l'université va renforcer ses capacités d'encadrement par deux nouvelles opérations de recrutement d'enseignants et de travailleurs ATS. Ces opérations sont lancées ce mois de mai 2019 et l'installation des nouveaux recrutés est prévue en septembre 2019.

A l'issue de sa présentation, Monsieur le Recteur a conclu que toutes les dispositions nécessaires sont prises pour assurer une rentrée universitaire dans de bonnes conditions.

## **2. Résolution**

Après un large débat, le conseil a approuvé le plan d'actions mis en place par l'université dans le cadre de la préparation de la rentrée universitaire 2019-2020..



## 1. Présentation du dossier

Après avoir rappelé que le budget global de l'exercice 2018 était d'un montant de 5 144 590 000 DA, dont 89,50% et 10,50% ont été respectivement affectés aux dépenses de personnels et de fonctionnement, et que ce budget a été réparti par structure et par section comme suit :

**Les Services du Rectorat :** 797 823 000 DA, dont 623 553 000 DA affectés à la Section I et 174 270 000 DA affectés à la Section II.

**Les facultés :** 4 346 767 000 DA, dont 3 988 447 000 DA affectés à la Section I et 358 320 000 DA affectés à la Section II.

Après avoir présenté aux membres du conseil le tableau ci-après, relatif aux dotations et aux taux de consommations par structure, le Secrétaire Général les a informés que le budget 2018 a fait l'objet d'un taux de consommation de **96.91%** et que ce taux et non seulement supérieur à celui de l'exercice 2017 qui était de **92.70 %** mais il reste le taux le plus élevé réalisé par rapport à tous les exercices précédents.

Cette performance a permis de réaliser les objectifs fixés dans le programme d'actions élaboré en collaboration avec les différentes entités et structures de l'établissement.

| Structure                        | Montant global   | Section I      | Section II     | Taux consom |
|----------------------------------|------------------|----------------|----------------|-------------|
| Rectorat                         | 797 823 000 DA   | 623 553 000 DA | 174 270 000 DA | 98.15 %     |
| Faculté de droit et des Sces.Po- | 374 450 000 DA   | 345 500 000 DA | 28 950 000 DA  | 99.10 %     |
| F. Médecine                      | 229 950 000 DA   | 213 900 000 DA | 16 050 000 DA  | 97.65 %     |
| F. Technologie                   | 1 016 400 000 DA | 952 700 000 DA | 63 700 000 DA  | 97.48 %     |
| F. S.N.V                         | 615 050 000 DA   | 562 100 000 DA | 52 950 000 DA  | 97.32 %     |
| F. Sces Exactes                  | 617 370 000 DA   | 569 600 000 DA | 47 770 000 DA  | 96.81 %     |
| F. S.E.C.S.Gestion               | 562 996 000 DA   | 514 446 000 DA | 48 550 000 DA  | 96.47 %     |
| . Lettres et Langues             | 575 875 000 DA   | 518 425 000 DA | 57 450 000 DA  | 96.28 %     |
| F. Sces Hum- et Sociales.        | 354 676 000 DA   | 311 776 000 DA | 42 00 000 DA   | 95.0        |

## 2. Résolution :

Après un large débat, le conseil a apprécié les résultats positifs enregistrés par l'université et a exprimé sa satisfaction quant à l'utilisation rationnelle des crédits alloués à l'établissement au titre de l'exercice 2018 et aux taux de consommation réalisés.

## Point n° 03 : Projets du budget supplémentaire 2019 et du budget 2020

### 1. Présentation du dossier

#### Projet de budget supplémentaire 2019 :

Dans son intervention, le Secrétaire Général de l'Université a précisé qu'à l'instar des exercices 2017 et 2018, le budget initial 2019 de l'établissement, qui est d'un montant de 4 783 000 000 DA, est l'un des premiers budgets notifié au Ministère de Tutelle.

Il a ensuite souligné que cette dotation est insuffisante pour la prise en charge des dépenses imputées aux chapitres 21-01, 21-02, 21-03, 21-05 et 21-07 relatifs respectivement au traitement principal, traitement des agents contractuels, indemnités et allocations diverses, charges sociales et fiscales et assurance des étudiants. C'est pourquoi, une demande d'une rallonge de 811 490 000 DA, représentant 17% du budget initial 2019, a été introduite auprès du Ministère de tutelle au titre d'un budget supplémentaire. Cette dotation qui ne concerne que la section I sera répartie comme suit :

|                                       |       |                |
|---------------------------------------|-------|----------------|
| Les traitements et salaires           | 21-01 | 113 825 000,00 |
| Les salaires du personnel contractuel | 21-02 | 6 600 000,00   |
| Les indemnités et allocation diverses | 21-03 | 455 590 000,00 |
| Les charges sociales et fiscales      | 21-05 | 143 500 000,00 |
| L'assurance des étudiants             | 21-07 | 117 000 000,00 |

#### Projet de budget 2020 :

Quant au projet de budget 2020, il a été souligné que celui-ci est élaboré conformément à la note d'orientation n°498 du 30-04-2019 relative à la préparation de l'avant projet de loi de finances et de budget de l'Etat pour l'année 2019, et que les crédits et les effectifs nécessaires au fonctionnement régulier de l'université sont estimés sur la base des taux de consommation des exercices précédents , des programmes d'action présentés et des besoins exprimés par les responsables des différentes composantes de l'établissement à un montant de **5 919 535 000 DA**, soit une augmentation de **06%** par rapport au budget global 2019. La demande de dotation en personnels est estimée à 160 postes budgétaires d'enseignants, 170 postes d'ATS dont 45 postes d'agents contractuels, et ce, pour faire face aux incidences induites particulièrement par les exigences d'une formation de qualité, par l'évolution des effectifs et par la réception de nouvelles structures.

### 2. Résolution

Au vue des objectifs visés par l'université, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité les montants demandés au titre des projets de budget supplémentaire 2019 et de budget 2020.

## Point n° 04 : Location des cafétérias de l'université de Bejaia

### 1. Présentation du dossier

Sur ce point, le Secrétaire Général a expliqué que l'avis favorable du conseil d'administration est requis pour la mise en location des biens immeubles de l'université. Monsieur le Secrétaire Général a donc soumis pour délibération aux membres du conseil la proposition de mise en location des cafétérias des campus universitaires d'Aboudaou et de Targa Ouzemour, et ce, conformément à l'article 13 alinéa 8 du décret exécutif 03-279 du 23-08-2003 modifié et complété fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, et aux dispositions contenues dans la lettre de réponse n°386 /2017 émanant de Monsieur le Directeur des Etudes Juridiques et des Archives du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en date du 11-10-2017.

### 2. Résolution :

Dans l'objectif de continuer à assurer une prestation de qualité au profit de la communauté universitaire et après un large débat, le conseil a émis un avis favorable à la demande de mise en location des deux cafétérias de l'université de Bejaia, selon la procédure et les modalités réglementaires, à partir du 1 septembre 2019.



## IV- Conclusion des travaux<sup>5</sup>

### 1. Résolutions approuvées

A l'issue des exposés présentés sur les quatre points inscrits à l'ordre du jour et des différentes interventions qui s'en est suivies, les membres du conseil d'administration ont délibéré favorablement sur :

- Le plan d'actions relatif à la préparation de la rentrée universitaire 2019 – 2020 ;
- Le compte administratif 2018 ;
- Les projets de budget supplémentaire 2019 et de budget 2020 ;
- La location des cafétérias des deux campus de l'université.

### 2. Recommandations

- Le conseil recommande plus d'efforts en matière d'hygiène au sein des campus universitaires à travers des actions innovantes à même de contribuer à la protection de l'environnement.
- Tout en saluant l'effort exceptionnel fourni par la communauté universitaire de Bejaia, le conseil recommande l'organisation d'un maximum possible d'examens de rattrapage avant les vacances d'été.
- Le conseil a accueilli favorablement l'idée de création d'écoles nationales supérieures au campus d'Amizour et recommande l'activation des procédures de création et de mise en place de ces écoles.

Après avoir épuisé l'ordre du jour et remercié les membres présents pour leurs contributions, le Président du conseil a levé la séance à 15h00.

*Le Président du conseil d'administration*

*(Nom, prénom et signature)*

*Pr Ahmed TESSA*



*Le Secrétaire de la séance*

*(Nom, prénom et signature)*

*Mouloud BOUKERROU*



*الأمين العام  
م. بوكيرو*

<sup>5</sup> Une page, maximum.







